

Voici les questions que nous avons fait parvenir à Condor :

- Quels sont les résultats économiques de la liaison Saint-Malo-Jersey-Guernesey assurée par Condor ? Combien de passagers transportés en 2013 et 2014 ? Pour quel bénéfice ?
- Erwann F. et Sébastien C. attaquent Condor Ferries aux prud'hommes pour faire requalifier leur contrat de travail en contrat français. Pour l'heure, Condor n'a pas répondu sur le fond, se contentant de mettre en doute la légitimité ou la compétence des prud'hommes. Avez-vous une réponse sur le fond du dossier ? Contestez-vous que le lieu d'attache du travail des deux marins soit Saint-Malo, d'où ils partent et où ils reviennent chaque jour, et où est stationné leur bateau ?
- Quelles ont été les avancées obtenues par les marins après leur grève de début 2014 ?
- Depuis quand est mise en place la couverture maladie fournie par April pour vos salariés français ? Combien Condor paye-t-il chaque année pour offrir cette couverture à ses salariés ?
- Tous les salariés sont-ils couverts par ce contrat April ? À notre connaissance, deux salariés en longue maladie ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être pris en charge.
- C'est un courrier adressé par Condor à la CPAM d'Ille-et-Vilaine qui a déclenché les procédures de désaffiliation de la CMU de certains de vos salariés français. Pourquoi avoir rédigé un tel courrier ? Condor avait-il conscience que ce courrier allait déclencher de désaffiliations ?
- La mise en place d'une retraite privée pour ses salariés a été évoquée par Condor. Est-elle déjà effective ? Sous quelles conditions ? Les salariés cotisent-ils ? L'entreprise prélève-t-elle des charges sur leur salaire pour cotiser ?
- Pourquoi le contrat de travail type interdit-il au personnel navigant d'être représenté par un syndicat ?
- Pourquoi ce même contrat interdit-il au personnel de parler à des journalistes ?
- Que répondez-vous aux responsables politiques et aux syndicalistes qui s'indignent du fait que Condor Ferries ne paye pas d'impôt en France, ni de charges sociales pour ses salariés français ?

- Jacques Videment est-il toujours membre du *board* de Condor Ferries ? Si oui, à quel poste et depuis quand ?
- M. Videment est-il toujours dirigeant de Morvan fils, filiale à 100 % de Condor ?
- Comment Condor a-t-il perçu le rapport de la chambre régionale des comptes de 2007 pointant le conflit d'intérêts existant de par la position de M. Videment au sein de la CCI ?
- Quelle somme, en gros, Condor Ferries verse-t-elle chaque année à la CCI pour son utilisation du port ?
- Est-il exact que Condor bénéficie d'exemptions de droits à payer sur ses passagers, accordée par la CCI de Saint-Malo ?
- Les réductions et exemptions votées par la CCI sur les déchets, ou sur les redevances d'entrée et de sortie en fonction du type de bateau et du nombre de touchées, sont très bénéfiques pour Condor. Cela est-il dû à la place importante de ses représentants au sein de la CCI ?
- En novembre 2013, un accident impliquant un marin de Condor a eu lieu au port de Saint-Malo. À notre connaissance, cet accident a été signalé aux autorités par une syndicaliste, et non par la direction de l'entreprise. Est-ce exact ? Et si oui, pour quelles raisons ?
- En décembre 2005, Jean-Luc Mayer, un autre marin employé par Condor, a été victime d'un grave accident, qui a donné lieu à l'amputation d'une de ses jambes. Alors que son contrat mentionnait une couverture invalidité/décès, Condor lui a versé son salaire pendant un an et deux mois, puis a cessé tous versements. Cela est-il compatible avec les termes du contrat qu'il avait signé ?

Et voici la réponse, en anglais, de Condor :

Captain Frances Collins, Executive Director, Operations, said :

“Condor Ferries is proud to serve the Channel Islands providing critical transport links between the islands, France and the UK. Every year more than 1 million passengers travel with Condor Ferries, including more than 350,000 travelling between France and the Channel Islands, making Condor a vital economic link for both St Malo and the islands.

“Condor Ferries is proud to be a Guernsey company and a Guernsey employer. All of our crew are made aware of the fact that they are signing a Guernsey contract of employment when they work for Condor and all were happy to do so when they joined us.

“Condor Ferries is a caring and responsible company and we treat all staff with dignity and respect. We are open and transparent in our staff communications and the Condor Ferries executive team regularly communicates with our staff, including all crew on all ships, on a range of topics.

“Communication between members of Condor Ferries’ executive team and our French crew takes place frequently, often with the nominated representatives of our French crew members or with the crew as a whole.

“Two individuals have raised tribunal cases personally. As a company, we do not communicate with the CGT union because it is not recognised by Condor but regular communication with our French crew is maintained through the Staff Association and includes topics such as pension and healthcare arrangements which were raised during a dispute last year.

“Our employment package exceeds the minimum levels set out by the relevant authorities, including the Maritime Labour Convention. We are currently looking closely at options to ensure balanced insurance and pension coverage for our crew, and we have met with executives from CPAM, the French health insurance agency, to try and resolve the matters raised by some members of the French crew.

“Whilst a legal process is in place, we will not comment further on matters related to the dispute nor will we comment on the status of individuals related to the company.

About Condor Ferries

Condor Ferries was founded in 1964 and initially operated a passenger service between France and the Channel Islands. In 1987 the first service linking the Channel Islands with the UK was launched and since then Condor Ferries has operated a year-round service connecting the UK through Poole, Weymouth and Portsmouth, the Channel Islands through Guernsey and Jersey and the ports of St Malo and Cherbourg in France.

Issued on behalf of Condor Ferries by BWI

Condor Ferries operates Condor Vitesse, Condor Express, and Condor Rapide fast cat ferries. In 1999 Commodore Clipper, a conventional car, passenger and freight carrying vessel was introduced to the fleet to offer an all-weather, year round service. Each year Condor Ferries carries more than 1 million passengers and 200,000 passenger vehicles.

Condor Ferries also operates Commodore Goodwill, as a freight only vessel. The Condor Ferries fleet carries 100,000 freight vehicles into the Channel Islands each year as well as exporting tonnes of local produce.

In March 2015, Condor will introduce the newest addition to its fleet – Condor Liberation. The state- of-the-art high speed ferry will serve Guernsey and Jersey from Poole, and marks £50m of investment in the Islands.